

Collège canadien des leaders en santé
États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
État des résultats	5
État de l'évolution des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Sommaire des principales conventions comptables	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Collège canadien des leaders en santé

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège canadien des leaders en santé, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, et les états des résultats; de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Tél./Tel: 613 739 8221
Télec./Fax: 613 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1730 St-Laurent Boulevard
Suite 100
Ottawa ON K1G 5L1 Canada

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège canadien des leaders en santé au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables Agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa, Ontario
Le 5 mars 2012

Collège canadien des leaders en santé
Bilan

31 décembre	2011	2010
Actif		
Court terme		
Encaisse et placements à terme	\$ 323,357	\$ 288,234
Débiteurs	296,088	159,712
À recevoir des apparentés (Note 2)	164,624	253,774
Frais payés d'avance	14,775	21,291
	798,844	723,011
Immobilisations corporelles (Note 4)	824,904	880,888
	\$ 1,623,748	\$ 1,603,899
Actif en fiducie (Note 5)		
Fonds détenus en fiducie	\$ 62,539	\$ 105,345
Passif et Actifs Nets		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	\$ 114,661	\$ 130,730
À payer à un apparenté (Note 3)	14,263	-
Revenu reporté (Note 6)	797,596	1,051,952
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 7)	66,432	73,911
	992,952	1,256,593
Dette à long terme (Note 7)	274,987	313,211
	1,267,939	1,569,804
Actifs nets		
Investi en immobilisations	483,306	493,587
Affectation d'origine interne (Note 13)	25,000	25,000
Non affecté	(152,497)	(484,492)
	355,809	34,095
	\$ 1,623,748	\$ 1,603,899
Passif en fiducie (Note 5)		
Fonds détenus en fiducie	\$ 62,539	\$ 105,345

Au nom du Conseil d'Administration:

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Collège canadien des leaders en santé État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2011	2010
Revenus		
Droits d'adhésion	\$ 1,115,111	\$ 1,115,317
Droits d'inscription	531,845	509,949
Publicité	320,982	294,014
Commandite	294,500	255,600
Droits d'administration - projet (Note 9)	221,156	168,637
Autres	156,015	18,060
Intérêts	19,718	21,322
Projet CHLNet	-	5,183
Publications et forum	-	416
	2,659,327	2,388,498
Dépenses		
Salaires et entrepreneurs	1,448,604	1,730,391
Déplacements	172,094	188,437
Traiteur	135,300	100,461
Bureau et divers	127,125	166,184
Panelistes et conférenciers	105,771	96,125
Charges locatives	74,085	79,308
Amortissement sur les immobilisations corporelles	61,155	68,094
Frais bancaires et intérêts (Note 7)	55,946	58,915
Droits d'adhésion - HCLABC	42,000	42,040
Impression	33,227	48,955
Traduction	28,888	26,526
Location de matériel audio/vidéo	21,316	20,837
Honoraires professionnels	20,400	45,711
Location de chambres et d'installations	6,473	13,470
Incitatifs aux chapitres	4,652	4,431
Recrutement	407	10,335
Publications et forum	170	-
Projet CHLNet	-	5,183
	2,337,613	2,705,403
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) pour l'exercice	\$ 321,714	\$ (316,905)

Collège canadien des leaders en santé
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	Investi en immobilisations corporelles	Affectation d'origine interne	Non affecté	Total
Solde, 1er janvier	\$ 493,587	\$ 25,000	\$ (484,492)	\$ 34,095
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	321,714	321,714
Acquisitions d'immobilisations	5,171	-	(5,171)	-
Amortissement des immobilisations	(61,155)	-	61,155	-
Remboursement de la dette à long terme	45,703	-	(45,703)	-
Solde, 31 décembre	\$ 483,306	\$ 25,000	\$ (152,497)	\$ 355,809

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Investi en immobilisations	Affectation d'origine interne	Non affecté	Total
Solde, 1er janvier	\$ 467,443	\$ 25,000	\$ (141,443)	\$ 351,000
Excédent des dépenses sur les revenus	-	-	(316,905)	(316,905)
Acquisitions d'immobilisations	48,783	-	(48,783)	-
Amortissement des immobilisations	(68,094)	-	68,094	-
Remboursement de la dette à long terme	45,455	-	(45,455)	-
Solde, 31 décembre	\$ 493,587	\$ 25,000	\$ (484,492)	\$ 34,095

Collège canadien des leaders en santé
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2011

2010

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux):

Activités d'exploitation

Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	\$ 321,714	\$ (316,905)
Amortissement, poste hors caisse	61,155	68,094
	<u>382,869</u>	<u>(248,811)</u>

Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement:

Débiteurs	(136,376)	170,131
À recevoir des apparentés	89,150	(85,400)
Frais payés d'avance	6,516	31,783
Créditeurs et frais courus	(16,069)	(80,141)
À payer à un apparenté	14,263	-
Revenu reporté	<u>(254,356)</u>	<u>(180,858)</u>
	<u>(296,872)</u>	<u>(144,485)</u>
	85,997	(393,296)

Activités de financement

Remboursement de la dette à long terme	(45,703)	(45,455)
--	----------	----------

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(5,171)</u>	<u>(48,783)</u>
--	----------------	-----------------

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des
équivalents de trésorerie

	35,123	(487,534)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, 1er janvier	<u>288,234</u>	<u>775,768</u>

Trésorerie et équivalents de trésorerie, 31 décembre

	<u>\$ 323,357</u>	<u>\$ 288,234</u>
--	-------------------	-------------------

Représentées par:

Encaisse	\$ 294,884	\$ 22,865
Placements à court terme	<u>28,473</u>	<u>265,369</u>

	<u>\$ 323,357</u>	<u>\$ 288,234</u>
--	-------------------	-------------------

Collège canadien des leaders en santé Sommaire des principales conventions comptables

31 décembre 2011

Statut	Le Collège canadien des leaders en santé (le "Collège") a été constitué sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes sous le nom du Collège canadien des directeurs de services de santé, et a été renommé sous une lettre patente supplémentaire le 19 juillet 2010. Le Collège s'est engagé à assurer un leadership afin d'améliorer la santé des canadiens et des canadiennes par l'excellence de la gestion des services de santé. Le Collège est un organisme sans but lucratif exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.
Mode de présentation	Les activités des chapitres affiliés du Collège ne sont pas incluses dans les états financiers.
Constatation des revenus	Des frais d'adhésion sont exigés annuellement par les membres du Collège. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice de l'adhésion. Les droits reçus d'avance de l'année d'adhésion sont reportés. Les commandites et les droits d'inscription sont inscrits selon la méthode du report et sont comptabilisés comme revenus au cours de l'exercice pendant laquelle l'événement a lieu. Les revenus de publicité sont comptabilisés lorsque les publicités sont publiées. Les autres revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont reçus.
Instruments financiers	Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par la suite, leur évaluation dépend de leur classement tel que représenté ci-dessous. Le classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la désignation de ces instruments par le Collège. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

Le Collège a classifié ses instruments financiers comme suit:

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie et équivalents		
de trésorerie	Fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amort.
À recevoir des		
apparentés	Prêts et créances	Coût après amort.
Créditeurs		
et frais courus	Autres passifs financiers	Coût après amort.
À payer à un apparenté	Autres passifs financiers	Coût après amort.
Dettes à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amort.

La valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire.

Collège canadien des leaders en santé

Sommaire des principales conventions comptables

31 décembre 2011

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les sommes déposées dans les comptes d'institutions financières qui peuvent être retirées sans préavis, ni pénalité, ainsi que les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de 90 jours ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée utile prévue, tel qu'indiqué ci-dessous:

Terrain	Aucun amortissement
Immeuble	25 ans
Amélioration de l'immeuble	5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de certains éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et dépenses au cours de l'exercice. De par leur nature, ces estimations sont assujetties à de l'incertitude de mesure, et les incidences sur les états financiers des changements dans ces estimations dans l'avenir pourraient être importantes.

Nouvelle règle comptable

La nouvelle règle comptable qui a été émise, mais qui n'est pas encore entrée en vigueur et qui peut avoir des répercussions pour le Collège, est comme suit:

a) Nouvelles normes comptables

En décembre 2010, le Conseil des normes comptables a publié des nouvelles normes pour les organismes sans but lucratif, qui exigent les OSBL non-gouvernementaux (secteur privé) le choix d'adoption entre les normes internationales d'information financière ou les normes comptables pour les OSBL, qui sont essentiellement les normes comptables pour les entreprises à capital fermé avec la série courante 4400 des normes applicables seulement aux OSBL. Le Conseil requière que les OSBL adoptent leurs normes pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2012; l'adoption anticipée est permise. Jusqu'à la date de transition aux nouvelles normes, tous les OSBL vont continuer de se conformer au Manuel de l'ICCA courant - Comptabilité partie V - Normes comptables avant le basculement. L'impact de la transition sur les états financiers du Collège n'a pas encore été déterminé.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

31 décembre 2011

1. Instruments financiers

À moins d'indication contraire, selon la direction, le Collège n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt ou de crédit résultant de ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Collège est exposé au risque de crédit en raison de la possibilité qu'un client ou une autre partie à un instrument financier manque à ses obligations financières. Le risque de crédit principal du Collège est relié à ses débiteurs.

2. À recevoir des apparentés

Le Collège a deux apparentés en fin de l'exercice: la Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé (la "Conférence", décrite dans la Note 9) et le Réseau canadien pour le leadership en santé (le "Réseau", décrit dans la Note 10).

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
À recevoir de la Conférence	\$ 164,624	\$ 214,345
À recevoir du Réseau	-	39,429
	<u>\$ 164,624</u>	<u>\$ 253,774</u>

Ces montants à recevoir des apparentés sont assujettis à des modalités commerciales normales, sans garantie et sans intérêt.

3. À payer à un apparenté

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
À payer au Réseau	\$ 14,263	-

Ce montant à payer à un apparenté est sans garantie, sans intérêt et sans modalité de remboursement fixe.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

31 décembre 2011

4. Immobilisations corporelles

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	\$ 323,550	\$ -	\$ 323,550	\$ -
Immeuble	560,047	181,082	560,047	158,680
Amélioration de l'immeuble	172,913	128,997	172,913	121,415
Matériel de bureau	346,366	327,301	346,366	319,550
Matériel informatique	419,566	360,158	414,395	336,738
	\$ 1,822,442	\$ 997,538	\$ 1,817,271	\$ 936,383
Valeur nette aux livres	\$ 824,904		\$ 880,888	

5. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie représentent des montants appartenant à deux groupes non-liés pour qui le Collège réalise des fonctions administratives sans but lucratif. Ces fonds sont détenus dans les comptes bancaires du Collège.

6. Revenu reporté

Le revenu reporté comprend 638 235 \$ (2010 - 696 230 \$) en droits d'adhésion pour 2012, 159 361 \$ (2010 - 93 320 \$) en dépôts reçus de participants aux événements et de commanditaires du Collège, et nil \$ (2010 - 262 402 \$) pour le Cercle des Fondateurs.

Au cours de l'exercice, l'obligation du Collège envers le Cercle des Fondateurs a été complétée car les commanditaires du programme ont éliminé toutes les restrictions concernant l'utilisation de leurs contributions au Cercle des Fondateurs, ce qui décharge le Collège de tous ces engagements antérieurs envers le Cercle des Fondateurs. En conséquence, tous les apports qui n'ont plus de restrictions d'origine externe ont été comptabilisés dans l'état des résultats au cours de l'exercice. Le solde de l'apport de 133 607 \$ a été comptabilisé dans l'état des résultats sous la ligne "autres revenus".

Collège canadien des leaders en santé
Notes complémentaires

31 décembre 2011

7. Dette à long terme

	2011	2010
Emprunt remboursable sur demande portant intérêts au taux préférentiel plus 1.50%, principal et intérêts, remboursable par mensualités de 915 \$, échéant le 20 août 2014.	\$ 28,192	\$ 37,667
Emprunt hypothécaire portant intérêts à 5.50%, principal et intérêts, remboursable par mensualités de 4 547 \$, échéant le 22 novembre 2015, garanti par un immeuble.	313,227	349,455
	341,419	387,122
Moins: portion échéant au cours du prochain exercice	66,432	73,911
	\$ 274,987	\$ 313,211

La dette à long terme arrive à échéance dans les exercices se terminant le 31 décembre :

2012	\$ 66,432
2014	40,445
2014	42,727
2015	191,815
	\$ 341,419

La dépense d'intérêts sur la dette à long terme de 19 820 \$ (2010 - 17 772 \$) est incluse dans le compte "frais bancaires et intérêts" dans l'état des résultats.

8. Financement disponible

Le Collège possède une marge de crédit inutilisé de 200 000 \$ avec une banque. L'intérêt est calculé au taux préférentiel de la banque plus 2.50%.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

31 décembre 2011

9. Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé

La Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé (la "Conférence") est un partenariat entre le Collège et l'Association canadienne des soins de santé. Les comptes relatifs à la Conférence, dont le Collège sert de secrétariat, ne sont pas inclus dans les présents états financiers. Les partenaires se partagent à parts égales les pertes ou les profits nets de la Conférence. La part du Collège du profit net pour 2011 s'établit à 119 305 \$ (2010 - 63 713 \$) et est incluse dans le poste de revenus "Droits d'administration - projet" dans l'état des résultats. Les droits d'administration que le Collège reçoit pour son travail de secrétariat figurent également dans ce poste.

Voici la part du Collège de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses du partenariat :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus	\$ 327,312	\$ 281,108
Dépenses	<u>208,007</u>	<u>217,395</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>\$ 119,305</u>	<u>\$ 63,713</u>
Actif total	<u>\$ 122,045</u>	<u>\$ 172,452</u>
Passif total	<u>\$ 122,045</u>	<u>\$ 172,452</u>

Comme il est indiqué dans la note 2, le solde dû de la Conférence au Collège à la fin de l'exercice s'établit à 164 624 \$ (2010 - 214 345 \$).

10. Réseau canadien pour le leadership en santé

Le Réseau canadien pour le leadership en santé (le "Réseau") est une entité sans personnalité morale dont le Collège est membre et agit comme secrétariat. Dans ce rôle de secrétariat, le Collège tient des comptes distincts pour le Réseau. L'actif et le passif du Réseau au 31 décembre 2011, de même que les revenus et les dépenses du Réseau pour cet exercice, ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

Le Collège détient des fonds en fiducie pour le Réseau de l'ordre de 75 561 \$ (2010 - 63 051 \$) au 31 décembre 2011. Ces fonds en fiducie sont détenus dans un compte bancaire distinct au nom du Collège.

Comme il est indiqué dans la note 3, le solde dû du Collège au Réseau à la fin de l'exercice s'établit à 14 263 \$ (2010 - à recevoir de 39 429 \$).

Collège canadien des leaders en santé

Notes complémentaires

31 décembre 2011

11. Régime de retraite à cotisations déterminées

Certains employés du Collège sont membres d'un régime de retraite à cotisations déterminées. Un employé du Collège peut cotiser jusqu'à 6% de son salaire de base annuel et le Collège versera une somme équivalente. Les contributions au régime que le Collège a versé pour le compte de ses employés durant l'année totalisent 3 694 \$ (2010 - 4 918 \$) et sont incluses au poste de dépenses "Salaires et entrepreneurs" dans l'état des résultats.

12. Régime de retraite à prestations déterminées

Pratiquement tous les employés du Collège sont membres de Hospitals of Ontario Pension Plan (le "Régime"), qui est un régime de retraite inter-entreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être significatifs, et toute différence doit être généralement financée par les employeurs et les employés. Au 31 décembre 2010, le Régime était subventionné à 101%. Les administrateurs du Régime croient que le Régime est entièrement subventionné sur une base de solvabilité. Les contributions au Régime que le Collège a versé pour le compte de ses employés totalisent 91 424 \$ (2010 - 99 098 \$) et sont incluses au poste de dépenses "Salaires et entrepreneurs" dans l'état des résultats.

13. Actif net affecté à l'entretien de l'immeuble

Le conseil d'administration a réservé un montant de 25 000 \$ pour répondre à des coûts d'entretien imprévus futurs pour les bureaux que le Collège est propriétaire.

14. Gestion du capital

Les opérations du Collège reposent sur les revenus générés annuellement. Le Collège a accumulé un actif net non affecté au fil des ans. Le Collège a investi une portion de son actif net dans des immobilisations et il a affecté à l'interne une portion du solde pour fins de l'entretien futur de certaines de ces immobilisations (Note 13).